



DELIB 30-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 20 juin 2024 à 20h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 16/06/2024

Date d'affichage : 16/06/2024

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt juns à 20h10, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Emeline PAGES, Nadège BOUYSSÉ et Martine BOUSQUET et Messieurs Francis LEDOUX, Simon SAFFORES

Excusés : M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES, Mme Evelyne ROUANET pouvoir à Mme Emeline PAGES, M. Cédric GARCIA pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET

Retards : M. Jean-Luc IMART arrivé à 21h48, il prend part au conseil à partir de la délibération

Secrétaire de séance : Mme Emeline PAGES

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : Subvention à l'ONaCVG du Tarn (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre)

Mme le maire rappelle qu'avec les convocations a été transmise le courrier de l'ONaCVG du Tarn, qui met en place des actions de solidarité et de mémoire en faveur des combattants d'hier et d'aujourd'hui des victimes de guerre et d'acte de terrorisme dans le Tarn.

Elle demande au conseil de bien vouloir déterminer le montant de la subvention.

Le conseil décide d'attribuer une subvention de 50€

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET